Modalités

Il sera demandé aux établissements une participation de 25 euros/ séance d'animation de 1h30

Et, en dehors de l'exposition (10€/jour) une participation à mes frais de déplacements entre mon domicile à SCIENTRIER 74 930 et l'établissement. Les animations peuvent être groupées sur plusieurs jours
Dans le cas où ces animations se situent loin de mon domicile: je demande un hébergement et quelques frais de restauration. Il peut s'agir aussi de la cantine scolaire. Au delà de 100 kms de chez moi , les frais de déplacement se limiteront à 1 simple aller et non un aller-retour .

Durée

Les projections –diaporamas durent entre 45 minutes et 1h 30 en laissant place aux questions des élèves et de leurs enseignants

Matériel nécessaire

- un vidéoprojecteur, rallonge si nécessaire
- écran ou mur blanc
- micro si plusieurs classe groupées dans une grande salle
- salle que l'on peut obscurcirJe fais partie d'une association et ai donc un n° de SIRET.